

## Assemblée Générale du 14 mars 2021

L'assemblée Générale débute à 10h, Salle de l'Ancien Marché à Randan

### **Présents :**

MM. ARTANCE, COURTADON, BABIN (Vice-Présidents)  
Mme THELAMON, M. TOURNAIRE (Responsables pédagogiques)  
Mme REIGNERON (Trésorière)  
M. DELACHAUXME (Contrôleur aux comptes)  
Mme PEYRONNET (secrétaire-adjointe, chargée de séance)  
M. CHABANON (Vice-Président de la Communauté de Communes Plaine Limagne)

Au total 25 personnes présentes : cf l'annexe 1 « feuille de présence » à la suite de ce compte-rendu.

dont Mme COUTURAT (maire de Randan), Mme ROLLET (adjointe à la culture-Aigueperse),  
Mme GOURBEYRE (1ère adjointe - Maringues), Mme MONNET (CCPL)

### **Excusés :** (dont 6 pouvoirs)

Ms GOLD, BOILON, CHASSAING, GRIMAUD, RAYNAUD  
Mmes CUZIN, POINT, BERTUCAT, USSEL, CHEVILLOT

Arrivée du correspondant La Montagne en cours de séance

### **Absente :**

Mme QUINET (trésorière-adjointe)

### **Ordre du jour :**

- Bilan de l'année 2020 : Rapport moral, Rapport d'activités et rapport financier
- Approbation des rapports réalisés
- Élection de membres du Conseil d'Administration
- Questions Diverses

## **A) RAPPORT MORAL**

Olivier ARTANCE présente le rapport moral.

Franck MARCHADIER a mis fin à ses fonctions de Président de l'EMPL en novembre dernier. Ce sont donc les trois vice-présidents qui ont fait fonction en attendant cette Assemblée générale.

Une année particulière, puisque nous en sommes à douze mois de crise sanitaire. Les cours ont été assurés de la meilleure manière qu'il soit dès que cela fut possible. Les professeurs sont vivement remerciés pour leur investissement et l'adaptation dont ils ont dû faire preuve dans ces moments particuliers. Des cours ont été donnés en audio / visio / sur Youtube...

Merci également aux élèves et à leurs familles pour leur adaptation à cette nouvelle situation.

Merci aux communes qui nous hébergent à Aigueperse, Maringues et Randan,

Merci aux collectivités locales qui nous soutiennent et subventionnent (le CD63, la CCPL)

Merci au Crédit Agricole pour sa subvention.

“Continuons à proposer d'apprendre la musique à tous ceux qui le souhaitent, c'est un lien qui garantit la diversité culturelle et sociale, l'équité territoriale et la considération des populations en réinventant la société, en réintégrant l'individu au cœur de l'activité.”

**>> le rapport moral est approuvé à l'unanimité**

## **B) RAPPORT D'ACTIVITES**

Sébastien TOURNAIRE indique qu'il y a actuellement 149 élèves, soit une baisse de 20 %.

Ce sont surtout les élèves de première année qui n'ont pas reconduit leur inscription, la crise sanitaire en ayant sûrement découragé plus d'un dans la mesure où les cours n'étaient pas assurés dès la mi-mars jusqu'en mai 2020.

- 130 élèves sont inscrits en cours d'instruments
- 100 élèves sont inscrits en formation musicale

A noter que certains élèves prennent leurs cours sur plusieurs sites. Il y a donc 90 élèves à Aigueperse, 80 à Randan et 40 à Maringues.

12 professeurs de musique interviennent. Quelques changements cette année :

- Mme Catcel a remplacé Mme Jourdan et M. Maniez à la flûte sur Aigueperse et Maringues
- M. Nebout a remplacé M. Lacroix à la clarinette sur Maringues
- M. Lebon enseigne la guitare à Randan

M. Tournaire ajoute que 60% des élèves ont utilisé la remise du Quotient Familial.

Une remise de 15% a été accordée aux élèves qui se réinscrivaient, afin de compenser l'année écourtée par le confinement de mars à mai 2020. 70% des élèves en ont bénéficié.

Mme THELAMON précise que les cours ont été maintenus autant que faire se peut, afin de garder un minimum de lien. Il a souvent fallu opérer de nombreux changements d'horaires.

Elle ajoute que certains professeurs ont pu bénéficier de stages importants pour la formation des enseignants. Ces stages ont été pris en charge par le département et Uniformation.

Le lien inter-générationnel a été maintenu avec notamment un envoi journalier de pièces musicales à l'EHPAD, ainsi qu'un DVD fin juin avec l'audition d'une classe virtuelle piano/flûtes.

L'EMPL a été présente au forum des associations de Randan le 29 août 2020 et de celui de Maringues.

Les professeurs ont fait une présentation dans les écoles à la rentrée de septembre.

Les responsables pédagogiques espèrent pouvoir organiser une audition publique en juin prochain, mais l'avenir étant pour l'instant incertain, ils envisagent, au pire, de le faire en virtuel.

Tous les cours qui sont donnés actuellement doivent permettre aux élèves de se produire rapidement. On sent une frustration pour les enfants de ne pas pouvoir jouer devant un public.

On comprend aisément qu'il est impossible dans l'état actuel de la situation sanitaire d'établir un calendrier pour les projets et activités de l'année 2021.

**>> le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité**

## **C) RAPPORT FINANCIER**

### **1) Rapport de la trésorière**

Comme montré dans l'**Annexe 2**, les dépenses s'élèvent à 129 559,46 € et les recettes à 192.791,70 €. Le résultat positif exceptionnel est de 63.232,24 € .

A noter la participation du Crédit Agricole du Centre France de 1500 € pour la troisième année ainsi que le premier versement d'une subvention par la commune de Maringues.

M. CHABANON est ravi de cette bonne santé financière de l'EMPL.

Mme REIGNERON répond que ce résultat positif est un leurre.

En effet, il a été versé : 30.000 € d'avance par la CCPL sur la subvention pour l'année scolaire 2020-21, et une indemnité d'aide au chômage partiel par l'État. D'autre part, le paiement de cotisations sociales a été repoussé sur 2021 et les frais de fonctionnement et de réparations des instruments ont été réduits au maximum au vu de la situation sanitaire.

M. BABIN soulève le problème selon lequel la subvention de la Commune de Maringues (1.029€ pour l'EMPL) l'aurait été au détriment des Enfants de la Limagne.

Mme GOURBEYRE répond qu'une nouvelle grille de répartition entre les différentes associations a été mise en place, elle va s'occuper de ce point dans un souci d'équité.

### **2) Avis du Contrôleur aux Comptes**

Le 03 mars 2021, M. Delachauxme, contrôleur aux comptes, a vérifié les comptes jusqu'au 31 Décembre 2020. La tenue des comptes est conforme et il certifie qu'ils sont sincères et réguliers. Il n'a pas d'observation particulière et constate que tout est régulier.

Il ajoute que, Contrôleur aux Comptes depuis quatre ans, il arrête sa mission, tout en gardant un très bon souvenir de notre entité.

### **3) Présentation du budget 2021**

Mme REIGNERON présente ensuite les prévisions pour l'exercice 2021 en équilibre. (cf annexe 3)

Précision : aucune participation ne sera demandée aux orchestres en 2021. Habituellement, ils versent 150 € par élève qui intègre leurs rangs. Cette participation a été de 2850 € en 2020.

**>> Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.**

### **D) Nouvelle admission au Conseil d'Administration**

Monique REIGNERON ne renouvèle pas sa participation en tant que Trésorière, le poste est vacant. M. BADIER Jean-Sébastien, parent d'élèves, a fait connaître par courrier qu'il se porte candidat à ce poste. Afin de l'intégrer éventuellement au bureau, il doit intégrer le Conseil d'Administration.

Un vote est nécessaire pour son admission.

**>> L'assemblée approuve à l'unanimité.**

### **E) Questions diverses**

- Suite à un article paru dans *La Montagne* en février 2021, Jacques COURTADON s'adresse aux élus pour avoir des précisions sur le devenir des locaux utilisés pour les élèves du secteur de Randan.

Mme COUTURAT, maire de Randan, répond que rien n'est décidé pour l'instant.

- Stéphane Chabanon, Vice-Président de la Communauté de Communes de Plaine Limagne, en charge de la culture, rappelle que les deux-tiers du budget de la culture de la CCPL (100.000 €) sont dédiés à l'EMPL. Les locaux où exercent les professeurs n'appartiennent pas à la CCPL, c'est de la responsabilité des communes de mettre des salles à disposition.

Dans l'ancienne école St Louis que la CCPL a rachetée à Randan, il y aura une médiathèque et des salles à l'étage. Le projet serait aussi de créer une salle avec une bonne acoustique pouvant accueillir 86 places (pas avant fin 2024).

**Le Vice-Président clôt l'assemblée Générale à 10h50 en remerciant tous les présents.**

A l'issue de l'AG, le Conseil d'Administration se rassemble. Les nouveaux président et trésorier sont élus :

- Jacques COURTADON est élu à l'unanimité à la Présidence de l'Ecole de Musique Plaine Limagne, en remplacement de M. MARCHADIER.
- Jean-Sébastien BADIER est élu à la fonction de trésorier de l'Ecole de Musique Plaine Limagne, en remplacement de Mme REIGNERON (à l'unanimité, moins une abstention)

**Annexe 1 : Feuille de présences**



**Assemblée Générale**  
Le 14 Mars 2021 à 10h

	Nom	Prénom	Adresse	Signature
1	ARTANCE	Glucie	Rue du gauloult st André	Artance
2	PEYRONNET	Mathalie	EFFIAT	Peyronnet
3	TOURNAYM	Sélim	Maringues	Tournaym
4	THELONON	Bibelle	Aigueperse	Thelonon
5	COURTADON	Jacques	St-Sylvestre Mar.	Courtadon
6	HULLIN	Fredérique	Aigueperse	Hullin
7	FELDE	Sylvie	Aigueperse	Felde
8	NOUAK	Sabrina	Aigueperse	Nouak
9	DELMA	Etienne	Aigueperse	Delma
10	VALÉY	Stéphan	LOUBÉPRAIS	Valéy
11	Delachaux	Edmond	Aigueperse	Delachaux
12	REIGNERON	Monique	combronde	Reigner
13	BAZIN	Frederec	Maringues	Bazin
14	GOURBEYRE	Emilie	Maringues	Gourbeyre
15	FANLUPT	Nicolas	Maringues	Fanlupt
16	HAATIN	Fredrick	EFFIAT	Haatin
17	COURBAT	Sandrine	Randan	Courbat
18	MATHIAT	Sandra	Aigueperse	Mathiat
19	Donnet	Karina	Aigueperse - CCPL	Donnet
20	ROLLET	Janessa	Aigueperse laize	Roller
21	CHABANON	Mathie	Chapchal Stanto Clém	Chabanon
22	REIGNERON	Nicolas	1, rue A. Peyronnet	Reigner
23	Jandrossob	Alittle	Saint Clément	Jandrossob
24	à Thoville	Quintal	Randan	Thoville
25	Dumesne	Cécile	Bas et Luyet	Dumesne
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				



## Annexe 2 : Bilan Financier 2020

### École de Musique Plaine Limagne Aigueperse Maringues Randan

Résultat **2020**

DEPENSES		RECETTES	
Salaires	82 075,34	État - Ind. chômage partiel mars à mai 20	17 472,86
Charges salariales	34 068,00	CD63 subv 2019-20	26 400,00
		CD63 DALD	800,00
		CCPL subv. 2019-2020 (178 élèves à 300€)	53 400,00
		CCPL Quotient familial	10 412,00
		Participation des Parents	37 877,78
OAE Randan- Orchestre à l'École -	5 576,00	OAE Randan	5 576,00
RPI Beaumont-lès-Randan-Regroup.Pédag.intercomm	1 400,00	RPI Beaumont-lès-Randan	1 400,00
Direction Éveil Randannais	3 315,00	Direction Éveil Randannais	3 315,00
		Participation Sté Lyrique d'Aigueperse	1 650,00
Frais ANCV	85,25	Participation les Enfants de la Limagne	750,00
Réparations instruments	197,24	Participation Éveil Randannais	450,00
CMF Assurances	663,60	Ville de Maringues 2020-21	1 029,00
Cotisations UDSM, FMA, CMF.	210,00	CCPL avance sur subv 2020-21	30 000,00
Fonctionnement	1 078,30	Intérêts bancaires	148,06
Protocole sanitaire covid 19	279,73	CACF Sponsoring	1 500,00
Déplacements des bénévoles	611,00	Déplacements des bénévoles	611,00
<b>Total des dépenses</b>	<b>129 559,46</b>		<b>192 791,70</b>

Résultat positif de : 63 232,24 €

## Annexe 3 : Prévisions du budget 2021

### École de Musique Plaine Limagne Aigueperse Maringues Randan

Prévisions **BUDGET 2021**

DEPENSES		RECETTES	
Salaires nets	75 000,00	CD63 Subv. Fonctionnement	27 000,00
Charges salariales	36 000,00	CCPL Subv. Fonctionnement	45 000,00
		CCPL- Quotient Familial-	9 500,00
		Cotisations des parents	30 000,00
RPI Chorale - Salaires + charges	1 400,00	RPI Regroup. Pédag. Intercom.	1 400,00
Éveil Randannais H. de Direction	3 735,00	Éveil Randannais H. de Direction	3 735,00
CMF Assurances	600,00	Participations des Stés musicales	0,00
Cotisations UDSM, FMA, CMF.	230,00	Sponsors	1 500,00
Entretien des instruments	500,00		
Fonctionnement (papeterie, timbres, goûters...)	670,00		
<b>Total des dépenses</b>	<b>118 135,00</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>118 135,00</b>

Budget présenté en équilibre à l'AG du 14/03/2021